

AQUITAINE

Axe 3 : Accompagnement et soins des usagers - Secteur personnes âgées

Prise en charge des troubles psychiatriques en gériatrie

Contexte

Cette action s'inscrit dans l'axe régional de renforcement des compétences et d'accompagnement des parcours métiers.

Objectifs

- Connaître les différentes pathologies psychiatriques
- Identifier les besoins spécifiques et les soins adaptés à ces besoins
- Connaître les différents traitements prescrits
- Acquérir des compétences nouvelles dans l'accompagnement relationnel et les techniques
- Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluri-professionnelle
- Encourager et se faire aider par des ressources spécialisées extérieures
- Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des personnes accompagnées.

Programme

JOUR 1 :

- représentations autour de la maladie mentale ;
- notions de maladie mentale ;
- les différentes étapes du développement psychique ;
- comprendre le fonctionnement mental, comportemental et relationnel de la personne âgée en situation de handicap psychique.

JOUR 2 :

- l'accompagnement au quotidien ;
- caractéristiques et besoins spécifiques liés aux troubles psychiatriques ;
- proposer des activités adaptées ;
- la relation avec la personne présentant des troubles psychiatriques.

JOUR 3 :

- Comprendre et déchiffrer les troubles du comportement.

- Se positionner en tant que professionnel, repérer les limites de son intervention, passer le relais.

METHODES PEDAGOGIQUES

Des séquences d'activités réflexives structurées et ludiques sont proposées pour une approche active de la formation en fonction des contenus cognitifs abordés.

THEORIE / TERRAIN / PRATIQUE = Trois niveaux pour mieux appréhender les troubles psychopathologiques, avec un objectif essentiel : FAIRE UN LIEN REEL ENTRE THEORIE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE.

La démarche de travail est structurée et transférable simplement dans le retour sur le terrain.

Public

Tout personnel exerçant en EHPAD

Exercice

2026

Code de formation

140

Nature

AFC

Organisé par

ALTAFORMA

Durée

21 heures